

FICHE DE POSTE / 2018-134852

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Intitulé du poste (F/H):
adjoint-e au chef de bureau, chargé-e de la politique
éditoriale

Catégorie statutaire : A+
Corps : Conservateur du patrimoine
Code corps CSVT
Spécialité : Archives
Groupe RIFSEEP* : 3

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Élaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : EPP12 – chargé du suivi et de l’animation d’une politique sectorielle

Adresse administrative et géographique de l’affectation :

Service interministériel des Archives de France
56 rue des Francs-Bourgeois, 75003 PARIS

Missions et activités principales :

1. Politique éditoriale du Service interministériel des Archives de France (papier et web) :

- Coordination éditoriale du portail francearchives.fr : rédaction de la charte éditoriale du portail ; formalisation de la chaîne de production éditoriale ; préparation et suivi du programme de publication du portail (sur 12 mois) ; élaboration de contenus thématiques ; publication de la lettre d’information francearchives.fr ; participation au comité de suivi et au comité éditorial.
- Conception et suivi de projets de guides de recherches.
- Suivi des publications du SIAF (manuels, guides pratiques etc.).
- Participation aux comités éditoriaux du ministère.

2. Animation et valorisation des politiques éditoriales du réseau des services publics d’archives :

conseil, expertise, collecte d’information, bilans et analyses, actions de communication, suivi des subventions aux publications, partenariat avec Persée pour la diffusion des actes de colloques, etc.

3. Numérisation et indexation des documents :

- Conseils et expertise technique au réseau des services d’archives.
- Suivi du volet archives du plan de numérisation du Ministère de la Culture.
- Suivi du Grand Mémorial des poilus.

4. Autres missions :

- Actions de formation.
- Veille documentaire et technologique.
- Permanences sur des manifestations et salons.
- Participation à la modération des listes de discussion des Archives de France.
- Participation à l’animation du compte Twitter du SIAF.

Ces missions sont assurées en collaboration étroite avec le chef de bureau et l’équipe du portail francearchives, qui fonctionne en mode projet.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Culture générale et connaissance de l'histoire de France : expert

Connaissance des normes et des méthodes de classement des archives : maîtrise

Connaissance de la législation et de la réglementation sur les archives : pratique

Maîtrise des outils informatiques et du web : maîtrise

Compétences administratives générales : pratique

Savoir-faire

Gestion des échéances, sens de l'organisation : expert

Aptitude à élaborer des synthèses et qualités rédactionnelles : expertise

Rigueur et méthode : expertise

Capacité à animer des réunions : maîtrise

Qualités d'expression orale et écrite : expert

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité relationnelle

Sens pratique

Esprit de synthèses

Réactivité

Sens de l'initiative

Environnement professionnel :

Au sein de la direction générale des patrimoines, le service interministériel des archives de France a la responsabilité de la politique publique des archives. Son champ d'intervention porte sur l'ensemble de la chaîne archivistique, depuis le contrôle de la bonne gestion des documents créés par les services jusqu'à la valorisation scientifique et culturelle des archives historiques.

Son action se manifeste notamment par la rédaction de normes concernant aussi bien le tri des archives sur support papier que les méthodes de conservation des archives électroniques, par l'octroi de subventions pour la construction de bâtiments d'archives ou pour la numérisation de documents, ou encore par l'organisation de journées d'études et de commémorations permettant de mettre en valeur l'apport indispensable des archives à l'enrichissement des connaissances et de la culture de nos concitoyens.

Il est en relation constante avec le réseau des services d'archives publiques, constitué notamment de trois services à compétence nationale et de cent services d'archives départementales, dont les dépôts conservent l'un des plus riches patrimoines archivistiques au monde. Ayant à sa tête un directeur d'administration centrale, le service interministériel des archives de France comporte deux sous-directions – la sous-direction de la politique archivistique et la sous-direction de la communication et de la valorisation des archives – et la mission aux commémorations nationales.

La sous-direction de la communication et de la valorisation des archives comporte deux bureaux : le bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique et le bureau des études et des partenariats scientifiques.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques :

Le chef du bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Liaisons fonctionnelles :

avec le chef de projet Portail national, l'équipe projet portail, et l'ensemble des autres agents du

Service interministériel des Archives de France ; avec la Direction de l'innovation numérique (secrétariat général) ; avec la sous-direction des affaires financières et générales (Direction générale des patrimoines) ; avec le département des systèmes d'information patrimoniaux de la direction générale des patrimoines ; avec les services d'archives (Archives nationales, Archives départementales, régionales et communales, Archives du ministère des affaires étrangères et du ministère des Armées...).

Perspectives d'évolution : la variété des contacts et des thématiques que le titulaire est amené à gérer tant au sein du réseau des services publics d'archives qu'auprès des métiers du patrimoine et du numérique, lui ouvre une vaste gamme de possibilités d'évolution dans ces domaines.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Réactivité aux demandes du réseau public des archives.
Déplacements ponctuels en région.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Qui contacter ?

Informations :

Mathieu Stoll, chef du bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique, tél. : 01.40.27.67.08

courriel : mathieu.stoll@culture.gouv.fr

Bruno RICARD, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives : bruno.ricard@culture.gouv.fr

01 40 27 67 58

Envois des candidatures :

Service interministériel des Archives de France, 56 rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03,

avec copie directe :

- à la Direction générale des patrimoines, sous-direction des affaires financières et générales, bureau des ressources humaines, 182 rue Saint-Honoré, 75 033 Paris Cedex 01 et
- au Secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des métiers et des carrières, bureau de la filière scientifique et de l'enseignement, 182 rue Saint-Honoré, 75 033 Paris Cedex 01.

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : candidature.dgp@culture.gouv.fr, **en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste** (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2016-XXX).

- par courrier, au Ministère de la culture, « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) », 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2018